

Les votes de notre groupe au conseil municipal du 16/12/2012 – Page 1/2

Délibération	Vote	Commentaires
N° 95/11 – Festival Chanson « Le Haillan Chanté » - Tarifs – Décision.	Pour	En partenariat avec l'association Bordeaux Chanson, la ville du Haillan a mis en place un festival de la chanson « le Haillan chanté » Le temps fort se déroulera du mercredi 23 mai au dimanche 27 mai. La délibération fixe les tarifs d'entrée aux spectacles (plein, de 8 à 20 € ; réduit de 5 à 15 € ; Pass global à 40 €)
N° 96/11 – Attribution de subventions 2012 versées aux associations locales.	Pour	La ville du Haillan apporte une aide financière au fonctionnement de nombreuses associations sportives, culturelles, scolaires ou sociales. Le montant global accordé, pour 2012, aux 52 associations bénéficiaires est de 503 975,60 €
N° 97/11 – Procédure de délégation de service public – Choix du mode de gestion de l'Entrepôt – Décision – Désignation d'une commission spéciale de délégation de service public.	Abstention	La salle « l'Entrepôt » fonctionne depuis 2004 en délégation de service public. Le contrat actuel arrive à échéance en juin 2013. La délibération propose de maintenir ce mode de gestion dans le cadre d'un contrat d'affermage de 3 ans, autorise la mise en place de la procédure pour rechercher un prestataire et désigne les 5 membres de la commission spéciale. Pour notre groupe Evelyne RIBAN est titulaire et Martine HERVO suppléante.
N° 98/11 – Demande de décharge ou de remise gracieuse – Régie des recettes.	Pour	Suite à un vol par effraction, dans la nuit du 11 octobre 2010, d'un montant de 5756,70 € dans la caisse de la régie centrale des recettes de la mairie, il est demandé au conseil municipal de donner un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité du Régisseur de la Régie centrale des Recettes.
N° 99/11 – Budget principal de la commune – Exercice 2011- Décision modificative n° 2.	Abstention	C'est un nouvel ajustement des crédits (recettes et dépenses) des sections de fonctionnement et d'investissement.
N° 100/11 – Budget principal de la commune – Budget primitif 2012.	Contre	Voir l'analyse et les commentaires de Laurent PECOUT à la rubrique « Nos Commentaires »
N° 101/11 – Budget annexe de la régie municipale pour l'organisation des manifestations à caractère culturel – Budget primitif 2012.	Contre	Idem ci-dessus.
N° 102/11 – Budget annexe de la régie des transports – Budget primitif 2012.	Contre	Idem ci-dessus.
N° 103/11 – Classe transplantée 2012 – Elémentaire centre – Fixation des tarifs	Pour	Pour l'année scolaire 2011/2012, 9 classes (7 du centre et 2 de la Luzerne) ont décidé de partir en classe découverte. Une classe (CM1) du centre part à Cladech du 13 au 17 février. L'objet de la délibération est de fixer le tarif du séjour et de calculer la participation des familles en fonction du quotient familial.

Les votes de notre groupe au conseil municipal du 16/12/2011 – Page 2/2

Délibération	Vote	Commentaires
N° 104/11 – Création d'une société publique locale communautaire.	Contre	Dans le cadre de son appel à projets « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs », la CUB souhaite créer une Société Publique Locale (SPL) pour l'aménagement du territoire communautaire. Notre vote est motivé par, le fait que nous considérons que le choix de construire ou non des logements dépend uniquement de décisions de la commune donc des élus qui la représente. De plus jusqu'à présent, toutes les SPL créées en France ont entraîné une augmentation des impôts locaux pour pouvoir financer les travaux.
N° 105/11 – Cession gratuite à la commune par Mésolia Habitat – Parcelle AN 221.	Pour	Il s'agit d'une parcelle de 67 m ² pour l'agrandissement du jardin de la crèche associative « les Fils d'Ariane »
N° 106/11 – PAE du ruisseau – Acquisition copropriété parc Alfred de Musset.	Pour	Concerne l'acquisition d'une parcelle de 164 m ² pour 14 000 € appartenant au syndicat de copropriété de la résidence « Parc Alfred de Musset »
N° 107/11 – Pré programme d'aménagement du parc du ruisseau.	Pour	Cette délibération valide le pré-programme d'aménagement présenté en réunion publique du 16 novembre 2011 et autorise le lancement de l'appel à concurrence pour le choix de la maîtrise d'œuvre.
N° 108/11 – Valorisation travaux d'économie d'énergie 2011 – Convention d'application en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique avec EDF collectivités	Pour	Certains travaux engagés dans le cadre des économies d'énergie (isolation de toitures, renouvellement d'éclairage public) donnent droit à un rachat d'énergie auprès d'EDF Collectivités. Pour 2011, le montant du rachat s'élève à 3 060 € HT.